

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 22 (1934)

Heft: 426

Artikel: La femme et la démocratie : groupement genevois

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-261523>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dignement celui-ci. Le plan d'un programme varié a été élaboré: au cycle des conférences sur la vie féministe succéderont des chants, des concerts, des représentations artistiques et des excursions pour faire voir le pays. On prépare aussi une exposition ethnographique et une exposition des livres des femmes-auteurs, et des œuvres des femmes-peintres et sculpteurs.

Les déléguées de nombreuses régions ont annoncé déjà leur arrivée, et des délégations spéciales des femmes ukrainiennes émigrées s'organisent en Tchécoslovaquie, en Roumanie, au Canada et aux Etats-Unis. On compte aussi sur l'arrivée de féministes étrangères, à la disposition desquelles le Comité mettra des traductrices et des guides qui tâcheront de rendre leur séjour le plus agréable possible. Secondées par la population tout entière, les femmes ukrainiennes se parent au Congrès comme à une manifestation de toutes les forces féministes qui doit contribuer au développement de leur vie nationale.

DR. MARIA DZEROWYCZ.

Carrières féminines

L'assistante sociale en Suisse

L'Association des anciennes élèves de l'Ecole sociale de Zurich a fait, au moyen de questionnaires adressés aux personnes intéressées, une petite enquête sur la situation de l'assistante sociale en Suisse. Les résultats de cette enquête sont assez sommaires, bien que forcément un peu sommaires, puisque 132 assistantes seulement ont répondu aux questions qui leur avaient été posées.

Les assistantes sociales travaillent soit pour des sociétés ou des institutions privées, soit pour les communes pour l'Etat. Leur situation varie un peu, selon qu'elles appartiennent à l'un ou l'autre de ces groupes.

D'une façon générale, une assistante travaille de 7 à 8 heures par jour, mais les heures supplémentaires sont très fréquentes, et la journée atteint parfois de 12 à 14 heures. L'assistante jouit presque toujours d'un après-midi de libre par semaine, généralement le samedi, le dimanche étant souvent pris par des séances, des conférences ou des visites à des familles nécessiteuses. Les assistantes jouissent de 2 à 3 semaines de vacances par année; seules celles employées dans la lutte contre la tuberculose ont de 5 à 6 semaines, ceci à cause du travail pénible et du danger de contagion.

Les assistantes sociales en service privé sont généralement moins bien payées que celles des services communaux ou cantonaux. Leur salaire moyen en service privé atteint 320 fr. par mois, dans les services communaux, 450 fr., et dans les services cantonaux, 370 fr. Les frais de voyage sont remboursés, et plusieurs assistantes reçoivent en outre une indemnité journalière de déplacement pouvant atteindre jusqu'à 12 fr. La plus grande partie d'entre elles sont assurées contre les maladies et les accidents. Dans le service communal et cantonal, elles font généralement partie de caisses de retraite, ce qui leur assure également une rente en cas d'invalidité. H. Z.

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés.



Publications reçues

JEANNE VUILLIOMENET: *T. Combe, sa vie et son œuvre*, 1 brochure. Imprimerie coopérative, La Chaux-de-Fonds. 60 centimes.

T. Combe a certainement été pour plusieurs générations de femmes, en Suisse romande, une des figures féminines les plus marquantes de toute une période, et cela aussi bien par son œuvre littéraire que par son activité sociale, par ses précieuses petites brochures de l'*Union des Femmes pour le bien* que par tout ce qu'elle a entrepris, dirigé, réalisé, en matière antialcoolique ou féministe. Et c'est une joie pour celles qui, au début de ce siècle, ont fortement subi son influence, ont cherché dans ses livres une orientation et des conseils, et qui d'autre part ne peuvent

La Foire d'échantillons de Bâle et les femmes

Une promenade à travers la Foire est d'un intérêt tout spécial pour les femmes par les suggestions nouvelles que lui fournissent certains stands: ceux des meubles en particulier, et des ustensiles de cuisine. Nous ne pouvons qu'être reconnaissantes envers les fabricants qui tiennent compte de nos désirs et de nos demandes, en combinant des mobiliers, non pas uniquement élégants, mais aussi pratiques.

D'autres stands d'un attrait spécial pour les femmes sont ceux de l'industrie textile. Impossible de décrire en détails les nouveautés raviissantes créées par notre industrie suisse, les dentelles incrustées, la solide lingerie bernoise, qui maintient sa réputation, l'exposition spéciale de haute couture qui, pour la première fois réunit à la Foire les principales industries du vêtement de notre pays, les rubans de soie de Bâle, les produits des teintureries suisses, les chaussures, les tissus divers, les parapluies... La montre moderne, précisément décorée, figure naturellement ici sous des formes variées.

Dans le domaine pratique, nous pouvons citer les expositions de lessive, les stands d'alimentation, parmi lesquels il faut signaler tout spécialement ceux des vins sans alcool, des pâtisseries (qui ne pensera aux *leckerli* de Bâle?...); ceci sans oublier tout ce qui a trait aux œuvres d'utilité publique, comme l'Ouvrerie bâloise de tissage, dont on connaît l'effort admirable pour venir en aide aux déshérités de l'intelligence, les tissages valaisans, les dentelles de l'Oberson et les travaux de réadaptation exécutés par les chômeurs du Jura vaudois.

...L'intérêt des femmes pour la Foire d'échantillons s'est tout spécialement marqué lors de la première « Journée suisse des Associations de ménagères ». Environ 150 femmes venues de Berne, de Biel et de Zurich se réunirent le 6 avril avec les membres de l'Association bâloise, sous la présidence de Mme Montandon Schurter, pour visiter les différents stands; et tous les discours prononcés à cette occasion ont eu trait aux problèmes qui préoccupent actuellement les ménagères organisées, tels que la rationalisation du travail ménager, les moyens de le faciliter, la propagande, etc., etc. Les paroles amicales échangées ont prouvé l'utilité de ces groupements et la confiance que mettent en eux leurs membres pour exécuter au mieux leur tâche.

(D'après la *Berna*)

Correspondance

A propos de timbres-poste

La patrie n'est pas faite que d'hommes! — avouons-nous dit plus d'une fois déjà... A côté des célébrités masculines et féminines, des philanthropes, des grandes éducateurs, des juristes et autres figures illustrées de notre histoire nationale dignes de symboliser notre civilisation suisse en éfigies de timbres-poste, n'oublions-nous pas des noms de femmes aussi à propos de mettre à l'honneur?

Nous avons chaleureusement appuyé l'initiative de *Pro Juventute* de populariser les Pestalozzi, Père Girard, Jeremias Gotthelf, Henri Dunant, Eugène Huber... Une fois tous les deux ans ne serait-il pas indiqué de placer aussi une figure féminine dans la série des timbres de bienfaisance de notre pays, puisque leur but est avant tout de

venir oublier le charme alerte et frais de certains récits caractéristiques de notre littérature romande, c'est une joie de trouver l'évocation de cette personnalité si marquante et marquée dans la brochure très fouillée et très captivante que notre excellente collaboratrice, Mme Vuillomenet vient de consacrer à la mémoire de T. Combe.

Nombreux sont, d'ailleurs, ceux de nos lecteurs qui ont eu la primeur de cette étude en conférence à Neuchâtel, à Genève, à La Chaux-de-Fonds, et tous ceux qui la connaissent déjà, comme ceux auxquels elle apportera avec maintien inédit un portrait fidèle, sympathique et clairvoyant à la fois de l'écrivain jurassien, se joindront certainement à nous pour remercier Mme Vuillomenet d'avoir si heureusement su faire revivre pour nous la figure d'une femme à laquelle toutes nous devons beaucoup.

E. Go.

Le Pacte de Paris (Pacte Briand-Kellog). Edition Union Mondiale de la Femme, Genève, 17, boulevard Helvétique. Prix: 40 cent.

Petite brochure ayant pour but de mettre à la portée de chacun le texte des engagements de renonciation formelle à la guerre signé par 62 nations. Ce pacte, qui devrait être la pierre angulaire de toute l'organisation de la Paix, est encore trop peu connu; c'est pourquoi nous recommandons chaudement cet écrit à tous les amis de la paix.

H. Z.

Information. (Edit. Oprecht & Hebling (Zurich).

Le No 2 de ce journal contient un article intéressant intitulé *Les officiers suisses et les fascistes*, puis une étude sur *Les parts politiques en Suisse*, ainsi que différents écrits sur la situation politique et sociale en Allemagne sous le régime hitlérien.

H. Z.

servir à l'éducation nationale de nos enfants et compatriotes? *Pro Juventute* ne peut pas refuser des personnalités universellement connues dans la philanthropie, telles Marie-Anne Calame, la grande éducatrice et « mère des orphelines », dont nous allons célébrer le centenaire de la mort en décembre 1934.

Sans recourir à notre lointain passé de femmes célèbres dans l'histoire, comme la reine Berthe de Bourgogne transjurane, Hadewig de Kiburg, etc., nous pouvons réclamer le tour de nos grandes écrivaines, éducatrices, femmes de dévouement philanthropique, des grandes personnalités des causes humanitaires et pacifistes, des pionnières du mouvement féministe, etc..

Voici quelques dates pour nos après-venantes:

Femmes de lettres de renom: Hortensia Berg von Moos (1659-1715); Mme de Staél (1766-1817); Albertine Necker (1766-1841); Johanna Spyri (1827-1901); les Schläfer: Hélène (1764-1832), Anna (1773-1826), et Dora (1855-1920); Meta von Salis-Marschlins (1855-1920); Isabelle Kaiser (1866-1925)...

Éducatrices: Marie-Anne Calame (1775-1834); Rosette Niederer-Kasthofer (1779-1857); Elise Ruepp (1788-1871); Emma Pieczynska-Reichenbach (1854-1927); Emma Graaf (1856-1926); la Marie-Thérèse Scherer (1828-1888)...

Dans les *croisades humanitaires*: Suzanna Orelli (1845-1924); Camille Vidar (1854-1930); Eugénie Dutoit (1867-1933); Gertrud Villiger-Keller (1843-1908)...

Parmi les *pionnières de l'industrie*: Catherine Sulzer-Neufeldt (1774-1858); Anna Marti (1841-1892); Josephine Dufour (1817-1900), etc., etc.

Simples suggestions... car nous omettons des personnalités de haute valeur que nos lectrices nous feront connaître, soucieuse à leur tour de faire rendre hommage à nos femmes d'élite, par leurs après-venantes.

Marguerite EVARD.

N. D. L. R. — *Rappelons à ce sujet qu'entre collaboratrice que d'autres pays ont déjà donné l'exemple de faire figurer sur des timbres-poste des effigies féminines, et cela non pas uniquement sur des timbres d'occasion comme ceux qu'édite chaque année chez nous Pro Juventute. Des femmes chefs d'Etat, des femmes ayant rendu des services aux causes humanitaires ou nationales ont été ainsi honorées par leurs concitoyens ou leurs après-venants. On trouvera des détails à ce sujet dans une petite note publiée dans le No 422 du Mouvement.*

* * *

Protection de la mère et de l'enfant illégitime.

Soleure, avril 1934.

Les journaux soleurois ont publié dernièrement la nouvelle de la condamnation d'une fille-mère infanticide, en ajoutant que, malheureusement, la loi ne permet pas la poursuite correctionnelle du père illégitime.

Quoique le Code Napoléon, qui interdit la recherche de la paternité, ne nous soit plus imposé, un article de notre Code civil exclut de la protection l'enfant illégitime et sa mère, lorsque cette dernière est soupçonnée d'avoir eu des relations avec plusieurs jeunes gens. On dirait que cet article ait été inventé tout exprès au profit de ces derniers, et en vérité il prête à bien des fraudes.

Depuis des années, les Sociétés féministes comme les Associations de relèvement moral ont réclamé l'abrogation de cet article néfaste du Code civil, en demandant que, dans tous les cas où la paternité est douteuse, tous les hommes qui ont eu des relations avec la mère d'un enfant illégitime soient obligés de participer aux frais d'entretien et d'éducation de cet enfant. Mais jusqu'à ce jour toutes ces démarches ont été vainnes, tandis que, depuis que les femmes votent, les pays du Nord ont admis cette solution judiciaire. Espérons que cette juste revendication ne devra pas attendre sa résolution jusqu'à l'époque où nous aurons le suffrage en Suisse! car nous aurions encore souvent à nous plaindre de si tristes événements, indignes d'un pays civilisé.

D. T.

La Femme et la démocratie

Groupement genevois

Le Groupement « La femme et la démocratie » qui s'est constitué définitivement à Genève, il y a quelques semaines, annonce pour la fin d'avril un Cours en six leçons sur la démocratie, destiné à renseigner nombre de femmes qui, tout en comprenant la valeur de l'idéal démocratique, ne sont souvent pas suffisamment informées à son égard. Voici, dans ses grandes lignes, le projet de ce programme, auquel des modifications devront encore être apportées.

I. *Introduction. Commentaire et discussion du Programme commun des Femmes suisses.*

II. *Court aperçu de l'histoire de la démocratie suisse. (Ses bases; la libération et l'union de plusieurs communes pour défendre leur indépendance et leur liberté, liens plus forts que ceux de la race, de la langue ou de la religion.)*

III. *La démocratie et ses principes. (Liberté individuelle, liberté de pensée, de parole et de presse. Le principe du même droit pour tous. La différence entre la liberté et l'abus de liberté. La soumission de chacun aux lois que s'est données librement le peuple et au gouvernement qu'il a élu.)*

IV. *La dictature. (La dictature basée sur la force et la contrainte. A l'inverse de la démocratie, les dictateurs désignent les soi-disant élus du peuple.)*

V. *La situation de la femme dans les pays soumis à la dictature. (Situation bien inférieure à celle des femmes dans les démocraties, même*

si elles ne possèdent pas encore leurs droits politiques.)

VI. *La situation actuelle de la démocratie. (Est-ce la décadence de la démocratie qui est la cause de la situation tragique actuelle? ou les suites économiques et morales de la guerre sont-elles seules responsables de l'ébranlement de quelques démocraties?)*

Conclusion: La Suisse et la démocratie.

Le Cours, sur l'intérêt duquel il n'est pas nécessaire d'insister, aura lieu à partir du 30 avril tous les lundis, à 20 h. 30, à l'Ecole d'Etudes sociales, rue Ch. Bonnet, sous la présidence de Mme Gourd. Le prix en a été fixé à 1 fr. pour une séance, et à 4 fr. pour 6 séances. Le programme détaillé donnera les noms des conférenciers et conférencières, qui ne sont pas encore tous définitivement arrêtés.

Carnet de la Quinzaine

Jeudi 26 avril:

GENÈVE: Cartel romand d'Hygiène sociale et morale. Assemblée générale annuelle de printemps, Club International, 4, rue de Montbouy: 13 h.: Dîner en commun. 14 h. 30: 1. Séance administrative. 2. *Problèmes actuels de morale sexuelle*, échange de vues introduit par le Dr. DuBois. Invitation aux membres des Sociétés affiliées, comme aux personnes qui intéressent les questions traitées.

Dimanche 29 avril:

OLTEN: Hôtel Aarhof, 13 h. 30: Assemblée générale de l'Association suisse des Voyageuses de commerce, Ordre du jour: Rapports divers, élection du Comité, programme de travail pour 1934, création d'un insigne assurance-accidents. (Cette Assemblée sera encadrée par les deux parties du Cours pour voyageuses de commerce, annoncé dans notre précédent numéro.)

Lundi 30 avril:

GENÈVE: Ecole d'Etudes sociales, rue Charles-Bonnet, 20 h. 30: Première séance du Cours sur la démocratie, organisé par le Groupe-mémo genevois « La femme et la démocratie ». (Voir plus haut.)

Samedi 5 mai:

LAUSANNE: XIII^e Assemblée générale de l'Association suisse pour la Société des Nations. Grande Salle de l'Hôtel du Château (Ouchy), 9 h. 15: Discours, rapports divers, et discussion sur le commerce des armes et munitions et sur la réforme de la S.D.N. 12 h. 30: repas en commun. 16 h.: réception par M. et Mme Ernest Bovet, au Lan-guedoc.

Dimanche 6 mai:

LAUSANNE: XIII^e Assemblée générale de l'Association suisse pour la Société des Nations. Grande salle de l'Hôtel du Château (Ouchy), 9 h. 15: Discours, rapports divers, et discussion sur le commerce des armes et munitions et sur la réforme de la S.D.N. 12 h. 30: repas en commun. 16 h.: réception par M. et Mme Ernest Bovet, au Lan-guedoc.

Seehof, Hilterfingen

Hôtel de famille et restaurant sans alcool

Situation superbe au bord du lac de Thoune. Belles chambres, en partie avec eau courante. Pension de fr. 8.50 à 14.—

Téléphone 92.26

P 2026 Y

10 romans pour 5 fr.

seulement des écrivains contemporains, volumes d'occasion en bon état.

Envoyé franc dans toute la Suisse

Librairie PRIOR - Corraterie, 9. - GENÈVE

4438 X

Compte de chèques postaux I. 1737

Il n'est bonne cuisine qu'au

BEURRE

Le bon beurre porte la marque

FLORALP

Il est suisse

On le trouve dans toutes les laiteries

4718 X

GENÈVE. — IMPRIMERIE RICHTER